

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE JEAN XXIII**

**Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le
Lundi 26 octobre 2020 à 18 h30,
En visioconférence (TEAMS).**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Geneviève Bellavance, parent
Mylène Burelle, parent
Christiane Desroches, parent
Julie Patenaude, parent
Valérie Pelletier, parent
Anick Roy, parent substitut
Nicole Dubé, enseignante
Manon Picard, enseignante
Nathalie Sierro, enseignante substitut
Melanie Berger, personnel de soutien
Josée Malenfant, représentante du personnel du service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Dominique Benoit, directrice

AUTRES PERSONNES

ÉTAIENT ABSENT(S)

Cindy Renaud, enseignante

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ;

- **PRISE DES PRÉSENCES**
- **VÉRIFICATION DU QUORUM**

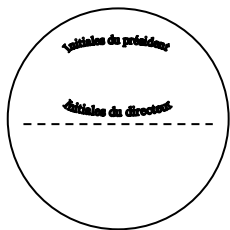
La directrice de l'école, madame Dominique Benoit, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Il est proposé par madame Manon Picard, et résolu:
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé avec les ajouts suivants :
19.1 Lettre

CÉ # 20-21-016

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

3. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT(E) DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ;

Madame Valérie Pelletier présente une candidature pour combler le poste à la présidence, à savoir :
Madame Julie Patenaude

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée d'un an.

CÉ # 20-21-017

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE ;

La directrice désigne Josée Malenfant pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement.

ATTENDU QUE la désignation par la directrice ;

Il est proposé par madame Julie Patenaude, et résolu :

QUE madame Josée Malenfant agisse comme secrétaire du conseil d'établissement de l'école pour une durée d'un an.

CÉ # 20-21-018

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 AOÛT 2020 ;

Il est proposé par madame Christiane Desroches, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 27 août 2020 soit adopté tel que déposé avec la correction des coquilles au point 5.

CÉ # 20-21-019

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 AOÛT 2020 ;

Pas de suivi.

7. BONNES NOUVELLES DE L'ÉCOLE ;

-Visite de la compagnie Production Savoir Média pour le projet des cercles d'auteurs.

-Publicité Facebook citrouilles : Les citrouilles n'étaient pas gratuites. (0.65\$ chacune)

-Monsieur Benoît Pepin, un papa de l'école, a trouvé 4 commanditaires qui vont payer le repas de Noël à tous les élèves ainsi qu'au personnel. Un grand merci !

8. PAROLE AU PUBLIC ;

Pas de public

9. CALENDRIER DES RENCONTRES ;

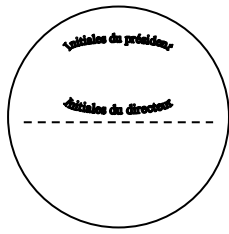
Il est proposé par madame Geneviève Bellavance, et résolu :

QUE le calendrier des séances pour l'année scolaire 2020-2021 soit adopté tel que déposé soit :

26 octobre 2020 – 7 décembre 2020 – 25 janvier 2021 – 22 mars 2021 – 3 mai 2020 – 21 juin 2021

CÉ # 20-21-020

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR COURRIEL



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

CÉ # 20-21-021

10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ;

Il est proposé par madame Julie Patenaude, et résolu :
QUE les règles de régie interne soit approuvée telles que présentées pour l'année scolaire 2020-2021.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS DES MEMBRES ;

À remplir seulement s'il y a dénonciation de conflit d'intérêt.

12. NOMINATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ;

Nous n'avons toujours pas de représentants de la communauté sur notre conseil d'établissement. Si on connaît deux personnes, les inviter pour la prochaine rencontre.

13. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CÉ ;

Une formation obligatoire doit être suivie par tous les membres. Des capsules sont disponibles en ligne. Plus de détails à la prochaine rencontre en décembre.

14. RENTRÉE COVID ;

- Appel de parents s'informant de la différence entre les écoles.
- Bibliothèque mobile.
- Projet pour la surveillance du midi avec la psychoéducatrice.

*19h04 Monsieur Severin Seraline rejoint la rencontre

15. LEVÉE DE FONDS ET FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ;

La distribution des fromages se fera lundi le 14 décembre 2020 à l'école de de 16h à 20h.

Mme Nicole Dubé propose un projet de classe extérieure.

Fonds à destination spéciale : Des vérifications doivent être faites pour certains projets afin qu'ils soient réalisés cette année.

Il est proposé par madame Valérie Pelletier, et résolu :

QUE le conseil d'établissement approuve les dépenses suivantes : 25\$ par élève pour les sorties et activités pour l'année scolaire 2020-2021, 872\$ pour les activités récompenses et 1200\$ pour le projet en ergothérapie.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 20-21-022

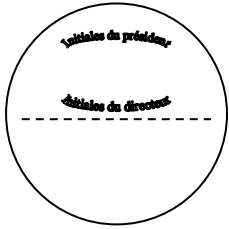
16. SORTIES ET ACTIVITÉS ;

Il est proposé par madame Julie Patenaude, et résolu :

QUE le conseil d'établissement approuve la sortie au verger (approbation par courriel), l'atelier *Grelot le lutin vient à l'école*, l'atelier de théâtre *Les secrets de Castelet* ainsi que la sortie à Équitation 1101.

CÉ # 20-21-023

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Jean XXIII**



N° de la résolution
ou annotation

17. COMITÉ DE PARENTS ;

Madame Patenaude n'a jamais pu se connecter lors de la rencontre par visioconférence, le lien ne semblait pas fonctionner.

18. CORRESPONDANCE ;

-Le guide du Conseil supérieur de l'éducation : Le bien-être de l'enfant à l'école.

19. VARIA ;

19.1 LETTRE

La lettre de madame Geneviève Bellavance sera envoyée au centre de services scolaire et au ministre de l'éducation, si possible.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE ;

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par
Madame Mélanie Berger, et résolu:
QUE la séance soit levée, à 20h21.

CÉ # 20-21-024

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Julie Patenaude, présidente

Dominique Benoit, directrice